



## **REVUE DE PRESSE**

**Jeudi 12 juillet 2018**



## Le dessin

LA FRANCE PRÉPARE LA FINALE



## Le chiffre

**19.1M** 19,1 millions de téléspectateurs ont suivi mardi soir sur TF1 la

victoire des Bleus sur les Diables rouges belges (1-0) en demi-finale du Mondial, un record d'audience depuis 2016! TF1 a engrangé une part d'audience de 70,5 % durant la rencontre France-Belgique, qui était retransmise depuis Saint-Petersbourg. La chaîne a par ailleurs enregistré un pic à 22,3 millions de téléspectateurs. Sans être un record absolu d'audience, c'est un sommet depuis le début du Mondial, et le score le plus élevé obtenu par TF1 depuis la demi-finale de l'Euro 2016 de football entre la France et l'Allemagne. TF1 avait à plusieurs reprises dépassé les 20 millions de téléspectateurs lors de précédentes Coupes du monde, notamment en 1998 et 2006.

## Décryptage d'une étiquette de vin

■ Information peu fiable

■ Information fiable

### Les emblèmes

L'utilisation de symboles comme le drapeau français ou la fleur de lys n'est pas encadrée.



### Le nom de l'exploitation

Les termes "château" ou "cru" sont réservés aux seuls détenteurs d'une appellation d'origine contrôlée. Les termes comme "domaine" ou "abbaye" peuvent être utilisés librement.



### L'indication de provenance

Elle est obligatoire et indique le pays dans lequel les raisins sont récoltés et transformés. Lorsqu'elle n'est pas clairement visible sur l'étiquette avant, cette mention peut se trouver derrière la bouteille ou en petits caractères.



### Les distinctions et médailles

Il existe plus d'une centaine de concours de vins différents, dont les prix sont décernés avec plus ou moins de sérieux. Généralement, les viticulteurs payent pour participer à ces concours.



### Le millésime

L'indication du millésime est admise lorsqu'au moins 85% des raisins utilisés pour l'élaboration du vin ont été récoltés au cours de l'année concernée.



### L'iconographie

Les illustrations qui figurent sur les bouteilles ne représentent pas nécessairement le lieu de production du vin.



### L'Appellation d'origine protégée (AOP)

Les vins bénéficiant d'une AOP doivent obligatoirement la faire figurer. Ce label garantit que le vin a été bien produit localement selon un savoir-faire reconnu.



### Le nom et l'adresse de l'embouteilleur

Ils doivent obligatoirement apparaître sur l'étiquette. L'embouteillage peut se réaliser dans une autre zone géographique que la récolte du vin. La mention "embouteillé en France" ne constitue donc absolument pas une garantie que les raisins ont été récoltés sur le territoire.



Source : BFM TV.

INFOGRAPHIE CL

# L'insolente bonne santé du TGV

- Le TGV Atlantique est un vrai succès ■ À Angoulême, le nombre de passagers a progressé de 25 %
- Avec des dessertes pourtant mal adaptées ■ C'est le troisième marché pour la SNCF en Nouvelle Aquitaine.



À plus de 300 à l'heure à travers la Charente. Le TGV Atlantique est un vrai succès pour la SNCF.

Photo Renaud Joubert

Jean-François BARRÉ  
jfbare@charentelibre.fr

2 juillet 2017, premier TGV entre Paris et Bordeaux sur la ligne à grande vitesse. Un an plus tard, 18 millions de passagers ont voyagé sur la ligne. Un record qui semble même surprendre la SNCF. 27 % de trafic en plus sur la région Nouvelle-Aquitaine. Bien sûr, c'est le TGV des Bordelais. Entre l'Île de France et la capitale régionale, c'est 70 % de voyages en plus.

À l'heure du satisfecit, hier matin, dans les salons grand voyageur de la gare Saint-Jean de Bordeaux, Gwendoline Cazenave, la direc-

trice TGV Atlantique n'a pas boudé son plaisir. «C'est la meilleure croissance que nous ayons enregistrée. C'est dû au gain de temps, c'est une évidence. Et aussi à l'hyper fréquence.» 33 allers-retours quotidiens, un train toutes les demi-heures en pointe. Le TGV a séduit les jeunes, les vieux, les pros comme les touristes. «60 % des voyageurs Ouigo n'auraient pas pris le train sans cette formule», se félicite Gwendoline Cazenave. Et le «train des Bordelais» profiterait à tout le monde. Les chiffres en attestent. Angoulême Paris, c'est 25 % de hausse du trafic. Au-delà des pourcentages, la patronne du TGV

dévoile pour la première fois les vrais chiffres: 2 500 clients par jour entre l'Île de France et Angoulême, 600 pour les liaisons avec Bordeaux.

## Le paradoxe d'Angoulême

C'est le paradoxe. Gwendoline Cazenave, qui a longtemps négocié avec les élus de Charente connaît le dossier. Si pour l'heure, les arguments de Philippe Bru, le directeur régional - un TGV à Angoulême, c'est allonger le temps de parcours des Bordelais - tiennent la corde, la directrice TGV sait aussi que les enjeux sont de

»  
**On parle de Bordeaux-Paris, mais c'est aussi Bordeaux-Angoulême, avec les partenariats que l'on a créés.**

taille: «Angoulême, c'est pour nous le troisième marché de Nouvelle-Aquitaine». Malgré trois mois de grève «où nous avons tenté de préserver une relation de confiance» et la «période de r-

## Repères

18 millions de voyageurs transportés depuis le 2 juillet 2017. C'est trois millions de plus en un an, et 27 % de hausse du trafic.

35 000 places par jour entre Bordeaux et l'Île de France. C'est l'équivalent d'une centaine d'A320.

1 client sur 4 a voyagé avec Ouigo et 1 sur 3 dit qu'il n'aurait pas voyagé sans cette offre.

25 % de hausse du trafic entre l'Île de France et Angoulême pour le TGV. C'est moins que les 44 % de plus vers les plages basques.

31 %, c'est la progression des voyageurs TER entre Bordeaux et Angoulême, devant Bordeaux - Saintes (+29 %)

2,2 millions de voyageurs ont utilisé le WiFi à bord.

dage où les conducteurs, aiguilleurs, exploitants ont dû apprendre à gérer des raccordements pour la première fois», au prix de quelques ratés qui ont détourné de la Charente les TGV lancés sur la LGV.

Malgré tout cela, TGV «a des résultats». Pour autant, pour bénéficier d'une croissance un peu plus forte, SNCF n'a prévu que de «maintenir les discussions avec les élus», offrir une carte spécifique Ouigo aux abonnés entre Angoulême et Bordeaux. «On parle de Bordeaux-Paris, mais c'est aussi Bordeaux-Angoulême, avec les partenariats que l'on a créés». C'est Nicolas Florian, l'adjoint aux finances qui représentait Alain Juppé qui l'a rappelé, qui voit sur le plan du développement le TGV «comme un accélérateur de particules».

## Bordeaux, capitale tournée vers le sud

«On a envie de trouver des solutions», affirme pour sa part Gwendoline Cazenave, à ce qu'Alain Rousset, le président de la Région appelle un «point de vigilance» pour, au chapitre des réserves dans un océan de béatitude, qualifier les dessertes d'Angoulême. «Toutes les dessertes sont appelées à évoluer. On ne peut pas figer l'ensemble des horaires», tente de rassurer la directrice TGV Atlantique. Sauf à démultiplier la demande sur les quais d'Angoulême. C'est une préoccupation parmi d'autres pour les promoteurs du rail.

Hier, Alain Rousset, en affirmant, audit en main, que le «modèle économique de la grande vitesse n'était pas déficitaire sur la ligne» et qu'en attestait les chiffres record énoncés, a clairement rappelé ses priorités. «On ne peut pas ne pas aller en Espagne, on ne peut pas aller à Toulouse pour positionner Bordeaux capitale de Nouvelle-Aquitaine vers le sud».

## Angoulême Limoges, le TER en coma dépassé

«La ligne va fermer pendant quelques longues années... On va normalement être tous reclassés». Les cheminots qui travaillent à la voie sur la ligne SNCF Angoulême - Limoges ne se font plus guère d'illusions. C'est un «chef» qui les a mis au courant la semaine dernière. Ils s'apprêtent à faire leurs paquets parce que SNCF ne prévoit pas de réouverture avant trois ou cinq ans.voire jamais...

La SNCF n'en fait même plus mystère. Si rien d'officiel n'a été publié, SNCF Réseau confirme. C'est une ligne «7 à 9 où SNCF n'investit plus», où les travaux nécessaires à une remise en circulation après trois mois et demi d'interruption, ne peuvent que faire l'objet d'un accord avec l'État et la Région. La remise en route, c'est jusqu'à 140 millions en prenant l'hypothèse haute d'une «régénération» totale.

La réponse ne viendra pas de la Région, qui gère les TER. «Notre problème, avec la SNCF, c'est



La ligne est fermée. Les travaux n'ont pas été programmés.

Photo CL

l'Omerta». Le tacle est d'Alain Rousset, hier matin à Bordeaux en marge de la célébration du TGV. «On n'est pas au courant.» Mais pour SNCF Réseau, qui gère les infrastructures, si «rien a été tranché, il ne serait pas illogique qu'on demande aux cheminots d'aller

exercer ailleurs s'il n'y a plus rien à faire sur la ligne. Cela ne présage pas du caractère définitif».

Il en faudrait davantage pour rassurer les élus riverains de la ligne, les cheminots et leurs syndicats qui ont depuis longtemps tiré le signal d'alarme. «Une vingtaine

de personnes pourraient être appelées à partir», redoute Johan Picon, délégué Sud Rail. «D'autres qui sortent de formation se sont vus proposer un poste à Coutras ou Saint-Michel», indique-t-il. «Il y avait de nouveaux embauchés qui devaient être en poste sur cette ligne et qui vont finalement bouger. C'est en train de se faire», confirme à la CGT son collègue Francis Mahieux.

Tous deux prédisent un désastre social. «On n'est plus sur une politique de préparation à l'ouverture. Mais le savoir-faire est là», s'inquiète Francis Mahieux. «S'ils mettent un buttoir à Saillat et que les trains en provenance de Limoges ne vont pas plus loin, ça va faire du vélo-rail sur la ligne», ironise, amer, Johan Picon. Les syndicats redoutent l'abandon des postes. Redoutent que la Région qui «alloue des budgets pour l'entretien de la ligne» jette l'éponge. «Aujourd'hui, Angoulême - Limoges est sacrifiée... pour l'instant».

## Grêle

# Faut-il faire appel aux travailleurs étrangers?

**D**urant toutes ces visites lundi, le préfet de la Charente a répété qu'il était peut-être temps de faire appel à la main-d'œuvre étrangère. Après l'orage de grêle qui a ravagé 18 communes du département, le chantier de reconstruction est à ce point gigantesque qu'il pourrait durer 2 voire 3 ans. Des délais qui peuvent faire peur aux sinistrés qui rêvent de regagner leur maison au plus vite.

«*Surtout pas!*», s'étrangle Philippe Guérin. Le président de la Capeb Charente était à deux doigts d'exploser lundi soir lors de la dernière réunion de crise à Saint-Sornin quand le préfet a répété cette idée. «*Il ne faut surtout pas faire ça. Nous avons la ressource suffisante si on parvient à mobiliser les artisans de la grande région*». Même son de cloche pour Bernard Mézille, le secrétaire général de la

fédération française du bâtiment en Charente. «*Nous avons un réservoir suffisant dans le secteur pour faire face. Nous avons déjà lancé des appels dans les départements alentours*». Mais pour l'instant il n'y a aucun retour.

«*Avec le million de chômeurs qu'on a en France, ce serait dommage d'aller chercher la main-d'œuvre ailleurs*», poursuit Philippe Guérin, fier de voir que sur les 900 adhérents de la Capeb, 500 sont déjà sur le terrain. «*Pour tout ce qui est manutention, pour enlever les tuiles, quelqu'un de bien encadré par l'équipe peut déjà être opérationnel tout de suite même sans formation.*» Lui, dont l'entreprise est à Montmoreau, a déjà recruté deux personnes supplémentaires qui seront à pied d'œuvre en septembre. «*C'est l'occasion de remettre les gens au boulot*».

R.T.

# «Le centre Saint-Lary est ouvert»

La signature hier de la convention entre la Fédération charentaise des œuvres laïques (Fcol) et le Département concernant la concession de service pour la gestion du centre d'altitude de la Charente à Saint-Lary-Soulan a été l'occasion pour Line Duchiron, la présidente de la Fcol de dire bien fort que «le centre d'altitude n'est pas fermé, contrairement à ce que pensent certains Charentais. Il est bien ouvert, fait le plein cet été et restera ouvert l'année prochaine et les suivantes». L'été ce sont les colonies de vacances que la FCOL gère de façon autonome. La convention concerne l'accueil des scolaires, classes de neige ou de découverte tout au long de l'année scolaire. «La convention vise la poursuite de l'accueil d'un large public de Charentais, les éco-

”

**On va étudier des pistes d'économies notamment sur le transport, ouvrir l'accès à d'autres départements.**



La convention a été signée hier. Elle entre en application le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Photo S.B.

liers du primaire, mais aussi les collégiens et les mineurs en situation de handicap», souligne Florence Péchevis, vice-présidente en charge de la jeunesse, de l'éducation et du sport.

Le Département baisse un peu sa part de financement sur le prix de journée (76 euros). De 26 euros versés par enfant et par jour, la collectivité versera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, date de mise en action de la nouvelle convention 20 euros par euros et par jour pour les écoliers de primaire, 23 euros pour des collégiens et 26 euros pour des mineurs handicapés.

«On sait que c'est un accueil de qualité mais on voulait se rappro-

cher des prix des autres centres», souligne François Bonneau, président du Conseil départemental. «À Saint-Lary, tout est compris et oui c'est un centre haut de gamme. On va étudier des pistes d'économies notamment sur le transport, ouvrir l'accès à d'autres départements. On est ravi de pouvoir continuer une mission lancée il y a des années et de permettre aux petits Charentais d'en bénéficier.» À l'été 2016, le sujet de la vente de Saint-Lary avait fait polémique et le Département avait reculé. Des travaux de mise aux normes nécessaires liés à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ont été réalisés l'hiver dernier.

## Le match

# Pour ou contre une fan zone dimanche à Cognac ?



**POUR**

**Morgan BERGER**

Le militant de droite et possible candidat aux municipales de 2020 a sifflé le coup d'envoi sur Facebook avant les demis: «*Pourquoi ne pas installer un écran «géant» place François-I<sup>er</sup> (...) ? N'est-ce pas, Michel Gourinchas ?*» A l'argument du coût, il oppose des dépenses municipales qui ont fait jaser récemment, comme une statue à 10 000€ près des halles ou un tag «à 15 000€», sans préciser. Quant à la sécurité, «*ce qui est faisable dans d'autres villes ne le serait pas à Cognac?*» Pas faux.



**CONTRE**

**Jonathan MUÑOZ**

C'est le directeur de cabinet du maire qui a repris Morgan Berger de volée: «*Je ne veux pas casser l'ambiance mais un écran géant, c'est 30000€ et les mesures de sécurité qui vont avec.*» Et c'est surtout la sécurité qui pose problème, a-t-il ensuite insisté, se refusant de faire du coût un argument déterminant. Alors qu'il l'a été, tout le monde en convient, à commencer par le maire. Autre réponse: les demis se sont très bien passées avec des écrans en terrasses des bars. Ce qui est vrai, pour le coup. Le fair-play a pris le dessus puisque les deux hommes ont convenu de fêter la victoire ensemble, sur la place François-I<sup>er</sup>.

**Verdict: Jonathan Muñoz:  
C'est lui qui a les clefs de la caisse !**

■ 73 militaires de la BA défilent samedi sur les Champs-Élysées ■ 12 minutes pour lesquelles ils se préparent depuis des semaines ■ La dernière fois, c'était il y a 4 ans.

# La base aérienne 709 au rendez-vous du 14 Juillet



Entraînements intensifs, la semaine dernière sur la base aérienne 709. Il le fallait car les aviateurs n'ont pas l'habitude de défilé en formation «delta». Photos Renaud Joubert

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

**N**on, «cet essai-là, il n'était pas probant.» Le capitaine Roland est formel. Les troupes n'étaient pas alignées. Il faut recommencer. Pilotes, mécanos, secrétaires, contrôleurs aériens... Depuis trois semaines, 73 militaires de la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard, dont une trentaine de femmes, préparent activement leur défilé sur les Champs-Élysées, à l'occasion du 14 Juillet. Ils ont rejoint le camp militaire de Satory, le week-end dernier, pour de nouvelles répétitions toute la semaine. Objectif: être



» Dans une carrière militaire, c'est la chose qu'il faut faire. Ça fait 25 ans que j'attendais.

prêt lors du passage devant le président de la République samedi matin.

Un moment important: la dernière fois que la BA709 a défilé à Paris, c'était il y a quatre ans. Le capitaine Roland, aujourd'hui réserviste et chargé d'entraîner les troupes, était de la partie... et il a encore des frissons quand il en parle. «Depuis les attentats, les gens ont pris conscience qu'ils ont besoin de leurs militaires. Il y a un engouement populaire pour l'armée, dit-il. Quand le public vous salue, que les gens applaudissent, ça prend aux tripes.»

Une émotion intense qui peut venir troubler la concentration. Et c'est absolument ce que doivent éviter les militaires pour offrir une prestation parfaite. «Je les prépare au pire, explique encore le capitaine Roland, qui défilera, lui, à Cognac pour ce 14 Juillet. Parfois, entre deux haut-parleurs, on n'entend plus la musique et on ne sait plus sur quel pied danser. Il faut vraiment avoir le rythme dans la tête.» Et d'ajouter: «Les Champs-Élysées, c'est pavé. Il peut aussi y avoir du crottin de cheval ou n'importe quoi, il faut continuer à avancer. Moi, j'avais marché sur des médailles.»

**12 minutes, 880 mètres**

Ce défilé, placé sous le thème de «la fraternité d'armes sous l'uniforme», c'est «une fierté» pour tous les volontaires, assure le colonel Coste. «Et c'est un honneur pour moi de défilé à la tête de mes troupes», glisse-t-il, lui-même vigilant au bon déroule-



» Quand le public vous salue, que les gens applaudissent, ça prend aux tripes.

ment des entraînements. «On n'a pas l'habitude de défilé dans cette formation en delta. Il faut être aligné à la verticale, à l'horizontale, mais aussi en diagonale. Il faut entendre la musique, garder le rythme pour mettre le pied gauche sur la grosse caisse.»

Une vraie chorégraphie, en somme, sur 880 mètres très précisément. Douze minutes de défilé que l'adjointe chef Irène compte vivre pleinement. «Dans une carrière militaire, c'est la chose qu'il faut faire. Ça fait 25 ans que j'attendais, je suis impatiente», confie-t-elle. Samedi, elle aura une pensée pour son père, militaire lui aussi, aujourd'hui décédé. «De là-haut, je

suis sûr qu'il me regardera. J'es-père juste que je ne vais pas verser une petite larme.»

Au total, 92 militaires de la base aérienne sont détachés à Paris pour l'événement. «En plus de ceux qui défilent, il y a un armurier, un major de camp, des observateurs, détaille le lieutenant-colonel Hervé, qui œuvre en coulisses. C'est une organisation lourde.»

Sans compter les militaires mobilisés pour le dispositif de sécurité: les pilotes du drone Reaper, qui survolera, comme l'an dernier, les Champs-Élysées à 5.000 mètres d'altitude et ceux des six TB30 Epsilon mis à disposition par la BA 709 à la base de Villacoublay.



» Un armurier, un major de camp, des observateurs... C'est une organisation lourde.

## Le match

### Sages comme des images



Casquette de l'USC rugby, maillot du Miami Heat de basket... Certains étaient un peu perdus niveau textile.

C'était la joie, mardi soir au centre de Cognac après la victoire française en demi-finale de Coupe de monde de football contre la Belgique (1-0). Mais pas la folie comme à Angoulême: vers minuit, tout était calme et hier matin, aucun trouble n'était rapporté par la police. D'après les supporters les plus anciens, c'était même plus sage qu'en 2006.

Ce qui n'a pas empêché les gens de se passionner pour l'événement. Entre la place François-I<sup>er</sup> et Le Crunch, on a vu défilé tous les maillots de l'équipe de France de l'après 2000, ceux des espoirs déçus. Y compris celui de

Knysna... et même d'autres, sans aucun rapport (Photo ci-dessus). Outre quelques manœuvres périlleuses sur le parking Camille-Godard, où les autos et les supporters du Crunch se sont parfois frôlés, le dispositif de sécurité installé en dernière minute (lire CL d'hier) a fonctionné. En quittant la zone bouclée, côté Angoulême, certains fêtards ont d'ailleurs cru rêver: même les panneaux d'interdiction de stationner semblaient sourire en bleu, blanc et rouge après cette belle soirée (Photo ci-dessous). Vivement dimanche!



Même les panneaux de stationnement avaient le sourire. Photo M. B.

## ANIMATION

Soirée festive à Croûin ce soir. L'Aserc organise quatre soirées festives sur différents thèmes et dans différents quartiers de la ville de Cognac tous les jeudis jusqu'au 2 août. La première soirée «Baloche sympatoche» a lieu ce soir avec la participation de Fred le DJ et restauration rapide sur place au Pavillon des Borderies à Croûin. Possibilité de transport depuis la maison du temps libre et le centre social la Passerelle (départ à 19 h). Contact au 05 45 36 87 50.

# Cognac: dernier conseil en pente douce avant les vacances

18 points étaient à l'ordre du jour du conseil municipal d'avant pause estivale, hier. Une dernière séance sans échanges notables.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

C'était hier le dernier conseil municipal avant la rentrée septembre. Place à une pause estivale désormais pour des élus cognaçais qui n'ont pas bâclé pour autant ce dernier rendez-vous fort de 18 points à l'ordre du jour.

La première réunion du conseil en revanche pour Anne-Sophie Geffray, la nouvelle directrice des ressources humaines de la Ville, dont le maire Michel Gourinchas a fait les présentations en début de séance, avant de lancer les débats. Ou presque puisqu'aucun gros dossier susceptible de générer des passes d'armes entre majorité et opposition ne figurait au menu. Parmi les principaux points traités, deux ont tout de même divisé un peu les rangs, les autres ont fait l'unanimité.

## Fusion communes de Sigogne et de Rouillac

Appelés à voter pour ou contre la sortie de la commune de Sigogne de l'agglomération de Grand Cognac après sa fusion actée avec Rouillac (lire en page 3), les élus se sont prononcés à sept voix pour, cinq contre et 18 abstentions, les favorables et abstentionnistes s'affichant en revanche d'une même voix pour le respect du choix démocratique.

## Bibliothèque de Cognac

Les élus d'opposition se sont abstenus (5) sur le vote de la création d'un poste de directeur de la structure au 1<sup>er</sup> septembre prochain, en remplacement de la directrice précédente partie pour raisons médicales. «Parce que nous n'avons aucune vision sur son avenir quand elle passera sous



Anne-Sophie Geffray (au centre), est la nouvelle DRH de la Ville. A 49 ans, cette Rennaise d'origine a fait sa carrière dans le privé et le public à la fois.

Photo G. B.

la compétence de l'agglomération», a expliqué Emilie Richaud, groupe Les Républicains. Ce transfert est prévu pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019. «Nous avons besoin d'un directeur à temps complet pour participer à l'équipe de direction du prochain réseau de Grand Cognac et conduire le projet de reconstruction de la bibliothèque qui en a besoin. C'est vu en accord avec l'agglomération», a précisé de son côté Michel Gourinchas.

## Les autres points

La municipalité reconduit sa participation pour la destruction des nids de frelons asiatiques. Elle s'élève à 50 % de la dépense plafonnée à 50€ TTC sous couvert que la destruction soit réalisée par une entreprise professionnelle.

Les tarifs de la patinoire restent identiques pour la prochaine saison. La structure a comptabilisé cette année 20 000 entrées public, plus 5 000 pour les associations. Les conseillers ont validé la convention pluriannuelle avec l'association socio-éducative de la région de Cognac (Aserc), laquelle a perdu 15 de ses contrats aidés en 2018 (26 à 11). Et dont les structures de la Chaudronne et des Rentes n'ont pas nécessité d'avoir chacune une assistante sociale selon la caisse d'allocations familiales. «D'où l'importance d'être très vigilant sur ce dossier Aserc. Il ne faut pas que le lien social vienne à se rompre comme les actions de médiation, afin de ne pas voir ces quartiers plonger dans le communautarisme», a tenu à souligner le maire.

## Le point de vue

# Le toit terrasse de Martell inauguré



Le bar panoramique «Indigo by Martell» et sa vue Imprenable sur Cognac.

Photo J. R.

**A**vec quelques semaines de retard sur les prévisions, mais avec deux jours d'avance sur le grand public, le rooftop de la tour Martell a été inauguré hier. Au 5<sup>e</sup> étage de la tour de Gâtébourse, ce bar à cocktails propose un endroit convivial où la vue panoramique sur Cognac ne peut laisser indifférent. De nombreux produits de la maison de négoce seront proposés ainsi que des cocktails et des brunchs pour tout public. Son nom «Indigo by Martell» est un clin d'œil à Jean Martell, qui a été un des premiers à faire le commerce du fameux pigment

bleu. Un toit terrasse de 420m<sup>2</sup>, confié au studio d'architecture d'intérieur Prémices and Co spécialisé dans le design écologique. Des ébénistes de la région ont aussi rejoint le projet afin de répondre à un mobilier de qualité tout en conservant les savoir-faire locaux. Le bar ouvrira au public à partir du 13 juillet et durant tout l'été, jusqu'au 30 septembre. Les visiteurs pourront profiter de ce lieu atypique de 17h30 à 1 heure du matin ainsi que le dimanche de 12 h à 22 h. CL vous proposera une visite guidée dans une prochaine édition.

## Le club de viet vo dao sort de ses murs



**C**et été, le club de viet vo dao se met au vert et ses séances d'entraînement (Photo CL) se feront en plein air et en public.

Ce sera l'occasion de découvrir cette discipline et peut-être de susciter des vocations ? Au programme: art externe (combat, self défense), art interne (techniques de respiration), maniement d'armes traditionnelles. Les amateurs sont invités les mardis à partir de 18h30, le

17 juillet à la base plein air de Cognac, le 24 juillet au jardin public de Cognac, les 7, 14 et 21 août au parc des Pierrières à Châteaubernard, le 28 août à la base plein air. Si la météo ne permet pas les activités en extérieur, le repli se fera dans la salle des fêtes des Pierrières à Chateaubernard.

Contact au 06 03 24 37 78  
ou: [www.vietvodaotl-cognac.fr](http://www.vietvodaotl-cognac.fr)

# Polignac s'illustre à Londres

Les cognacs de la maison cognaçaise H.Mounier ont raflé trois prix au 5<sup>e</sup> «World cognac awards». Dont celui du meilleur cognac au monde.

La maison de négoce H.Mounier, n'a pas fait le voyage à Londres pour rien, où se disputaient récemment les 5<sup>e</sup> «World cognac awards». Ses cognacs Prince Hubert de Polignac ont raflé les récompenses attribuées lors de cet événement qui sélectionne, récompense et fait la promotion des meilleurs cognacs au monde auprès des consommateurs et des distributeurs internationaux.

Après dégustation à l'aveugle, le jury a désigné son VSOP «meilleur cognac du monde», le meilleur évidemment dans sa catégorie (production: Petite-Champagne 70 % et Fins-Bois, cépages ugni blanc, folle blanche, colombar), et son VS meilleur également dans son domaine (production: Fins-Bois 60 %, Bons-Bois 20 %, Petite-Champagne 20 %, cépages ugni blanc, folle blanche, colombar).

Une triple distinction peu fréquente qui fait le bonheur de cette maison cognaçaise dont c'est le 160<sup>e</sup> anniversaire cette année. Son VSOP succède au palmarès de ces «awards» au Cognac Leyrat et son «Glory Extra», à la maison Frapin et son multimillésime 6



Ces distinctions récompensent le travail de Mickaël Bouilly, maître de chai maison depuis 2010.

Repro CL

(2016), et à la maison Gautier et son XO Gold and Blue (2015).

## Les résultats complets

**Catégorie meilleur**, Qualité supérieure, Cognac François Voyer (Extra). VS Prince Hubert de Polignac. VSOP, Prince Hubert de Polignac. XO, Cognac Frapin, Cigar Blend.

**Catégorie gold**, Qualité supérieure, Cognac De Luze, Extra Fine-Champagne. VS, Honor VS Cognac, Above all else. VSOP, François Voyer. XO, Cognac De Luze, XO Fine-Champagne.

**Catégorie Silver**, VS, Cognac Frapin, Frapin 1270. VSOP, Cognac J.Dupont, Art Nouveau et VSOP Courvoisier. XO, Cognac J.Dupont, Art Déco.



■ BASSAC

## Tonte écologique dans le parc de la mairie



Les enfants ont assisté avec curiosité à la tonte des moutons.

Photo CL

**U**ne trentaine de moutons d'Ouessant, une quinzaine de landais, et une dizaine de chèvres, broutent dans le parc de la mairie de Bassac.

«Notre objectif est lié à la démarche "Zéro phyto" pour l'entretien du parc et du cimetière. Nous espérons un gain de temps pour nos agents communaux», confie Nicole Roy, maire, après avoir fait appel à l'entreprise «Espaces verts écologie» basée à Moulidars, et obtenu une aide du fonds européens Leader.

«Le mouton est une excellente tondeuse écologique et économi-

que. Chacun peut tondre 1000 m<sup>2</sup> environ», précise Christophe Pimont, responsable de la société Eco-Mouton en Charente, qui a accueilli les écoliers conviés à la tonte annuelle des moutons, décrivant la vie quotidienne de la race Ouessant: «8 heures de travail de tonte, 8 heures de rumination; 8 heures de sommeil». Cette séance permet également de donner quelques soins et de vérifier l'onglerie des animaux.

«Le parc reste ouvert aux manifestations prévues et est accessible au public en respectant le troupeau», conclut Nicole Roy.

# Sigogne veut fusionner avec Rouillac: panique à l'agglo

La procédure est lancée et l'agglo se réunira mardi pour donner son avis. La fusion serait une catastrophe, selon le président Jérôme Sourrisseau.

Marc BALTZER  
m.baltzer@charentelibre.fr

Ce n'était qu'une réflexion, pas nouvelle d'ailleurs, une idée comme ça. En mai dernier, le maire de Sigogne, Jean-Philippe Roy, reconnaissait à peine qu'il songeait à demander la fusion de Sigogne avec Rouillac (lire CL du 17 mai). Et donc à quitter Grand Cognac par la même occasion, pour rejoindre la communauté de communes du Rouillacais. En fin de compte, la réflexion a accouché rapidement et pas d'une souris.

Le 20 juin, par 10 voix sur 15, le conseil municipal de Sigogne (1.000 habitants) a voté une délibération de principe demandant l'union avec Rouillac (1.800 âmes). «*En septembre, quand l'agglo et les autres communes auront donné leur avis, on votera une délibération définitive*», explique Jean-Philippe Roy, qui ne cache plus ses ambitions. Tout en restant sur la réserve: «*Il reste des questions en suspens et moi-même j'aimerais avoir les réponses avant une éventuelle fusion*». Il n'empêche que la machine est lancée, à fond même. «*Si ça se fait, ça doit être avant la fin de l'année*», poursuit l' élu, car la loi proscriit les fusions durant l'année précédant des élections. C'est pour cela que l'agglo se réunira en conseil extraordinaire mardi à 18 h à Gensac-la-Pallue, pour une séance qui s'annonce vivante. Car le président de Grand Cognac, Jérôme Sourrisseau, est vent debout contre la fusion, comme il l'explique dans un courrier adressé à tous les maires hier. «*Cette modification [...] perturberait totalement l'équilibre institutionnel que nous avons*



Le maire Jean-Philippe Roy a fait voter une délibération en juin et obtenu la majorité de son conseil pour lancer la fusion. Photo archives CL

”

**Il faut que les communes soient libres de leur avenir.**

bâti ensemble», alerte-t-il. Il est vrai que l'agglo vient de passer un semestre à trouver sa gouvernance, à bâtir un plan d'investissement et à choisir ses compétences. Le tout à 58, pas à 57. «*Ça poserait de gros problèmes juridiques et financiers*, poursuit Jérôme Sourrisseau, joint par téléphone. *Par exemple, on vient d'adopter le dé-transfert des écoles du Jarnacais [qui ne seront plus intercommunales en 2019,*

*NDLR], il faudrait tout recalculer.*» Selon lui, rien que les changements administratifs et techniques coûteraient 100.000 €. «*Je suis en désaccord*», oppose Jean-Philippe Roy, qui affirme vouloir fusionner pour des raisons budgétaires: amélioration des dotations d'État et économies de fonctionnement. Quant à l'imbroglio politique et administratif qui se profile, «*il faut que les communes soient libres de leur avenir*», tonne celui qui n'était déjà pas en faveur d'une fusion des intercommunalités en 2017.

A son tour, il compte écrire à ses collègues pour leur livrer son point de vue. Entre les deux camps, il reste les habitants de Sigogne. L'un d'eux, l'ancien adjoint Jean-Michel Landreau, a déjà fait part de son inquiétude (lire CL du 30 mai) et compte demander la tenue d'une consultation populaire.

## CHÂTEAUBERNARD ANGEAC-CHAMPAGNE SALIGNAC-SUR-CHARENTE

Martine et Jacques GATINEAU,  
sa fille et son gendre ;  
Céline et Patrice NOUREAU,  
Sandrine GATINEAU  
et Laurent COUPRIE,  
ses petits-enfants ;  
Romain, Guillaume, Thibault et Juliette,  
ses arrière-petits-enfants ;  
les familles DEMAZOIN,  
DABON, LARDILLON  
ont la douleur de vous faire part  
du décès de

**M<sup>me</sup> Liliane LARDILLON,**  
née DEMAZOIN,

survenu à l'âge de 90 ans.

La cérémonie civile sera célébrée  
le vendredi 13 juillet 2018, à 14 h 30,  
au cimetière de Salignac-sur-Charente.  
M<sup>me</sup> LARDILLON repose à la maison  
funéraire du Plassin, entrée n°93,  
à Gensac-la-Pallue où la famille  
recevra les visites ce jour, jeudi 12 juillet,  
de 15 h à 18 heures.

FF Hervolt - F. Leclerc,  
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,  
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.36.0.36.0.

### BASKET

## CCBB: Laurent Coiteau lance la grande riposte

Le président du CCBB convoque une assemblée générale le 31 juillet et tire à boulets rouges sur les membres du «collectif basket».

Nicolas GUIRAUD  
n.guiraud@charentelibre.fr

«Les membres du collectif basket ne sont pas irréprochables dans leur attitude au sein du club ainsi que dans leur vie personnelle». Il s'agit d'une approche destructrice et orientée de dirigeants qui portaient, il y a peu, le dossard de vice-président et de trésorier. Une œuvre de déstabilisation (...) que je vais remettre à mon avocat pour qu'il puisse prendre les mesures nécessaires contre ces attaques.»

Longtemps resté discret dans sa communication en raison de la procédure judiciaire qui touche le club de basket cognaçais, Laurent Coiteau riposte. Suite à l'article paru dans CL mardi où Hugues Lacroix, le meneur du «collectif basket», déplorait «un entêtement à vouloir un redressement judiciaire, il aurait mieux valu liquider, c'est une fuite en avant inexplicable», le futur ex-président du CCBB est sorti de ses gonds hier.

Rappelant d'emblée son «appar-

tenance absolue» au club depuis 1982 où est licencié son propre fils, Laurent Coiteau couvrira plus ou moins depuis sa prise de fonction en septembre 2016 les chiffres réels du trou financier du CCBB dont il a été précédemment le directeur administratif et le directeur exécutif de la SAS. Aujourd'hui, il joue la carte de la transparence. «Le montant de la dette au 31 mai 2016 (ndlr: soit juste avant qu'il devienne président du club) s'élevait à 761 995 euros». Aujourd'hui, et alors que 300 000 euros ont été injectés en mars 2016 sous la forme d'un prêt, le passif oscillerait «dans une fourchette de 600 et 700.000 euros», annonce le spécialiste du redressement des entreprises mandaté par le club Pierre-Jean Sigrist.

### Quintard s'éloigne

Un gouffre qui n'a pas empêché le comité d'administration du CCBB de voter la demande de déclaration de cessation de paiement dont a découlé le redressement judiciaire. «Et à l'époque Hugues

Lacroix, vice-président et Jacky Terrasson, trésorier étaient d'accord. Sauf qu'ils ont cru que tout allait se régler très vite et maintenant que les choses traînent, ils font machine arrière. Vous ne savez pas à quel point j'ai été trahi dans cette histoire au même titre que certains bénévoles. J'en ai reçu une quarantaine lundi soir pour échanger sur la situation du club. Les engagements à court terme ont été tenus comme le déclenchement des AGS afin que les salaires impayés depuis avril puissent être honorés au plus vite et que le camp de basket des jeunes ait bien lieu.»

S'il ne fait en rien la lumière sur les structures satellites du club, Laurent Coiteau tient néanmoins à dédouaner ses prédécesseurs. «Leur intégrité n'est pas remise en cause. Il s'agit simplement d'un cumul de circonstances défavorables». Sur l'avenir sportif, il ne nie pas les difficultés qu'engendre une telle procédure qui pourrait amener le CCBB devant les tribunaux jusqu'à la mi-août (le club passe d'ailleurs en appel devant la Fédération ce soir). «Construire une



Laurent Coiteau (à droite au côté de l'avocat du CCBB) est persuadé que le redressement judiciaire du club reste la meilleure solution.

Photo Quentin Petit

équipe pour la N2 ne sera pas simple d'autant que plus le temps passe et moins le coach Guillaume Quintard se reconnaît dans le projet qu'il serait susceptible de porter».

«Mais liquider le club, c'est faire un trait, couper avec l'histoire, faire de la casse sociale en propulsant les salariés dans une situation délicate. Personnellement, ma décision est prise».

A-t-il reçu suffisamment de sou-

ten au sein du club alors qu'il sera obligé d'en lâcher les rênes très prochainement?

Toujours est-il que Laurent Coiteau a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour le 31 juillet afin de trancher entre ceux qui soutiennent la procédure en cours et ceux qui veulent repartir de zéro. Quel courant l'emportera? Réponse d'ici la fin du mois...

## La coupe Henri Bodard vers Cognac



C'est l'équipe Durocher de Cognac qui a remporté le week-end dernier le 32e challenge Henri Bodard de boule lyonnaise qui se déroulait sur le boulodrome Pierre Sacre de Barbezieux. Une édition qui a tenu toutes ses promesses avec des parties de très haut niveau et une finale remportée 13 à 12 par les vainqueurs face à l'équipe favorite Mouton de Port des Barques (Charente Maritime). La compé-

tition a logiquement mis en avant les cadors de la discipline avec toutefois de belles surprises comme la présence en quart de finale de l'équipe Bouchet de Saintes qui n'évolue qu'en 4e division. Le grand prix de la ville de Barbezieux revient à la doublette Carnero d'Angoulême et le challenge de la Charente a été remporté par l'équipe Favreau de Parthenay (Deux-Sèvres) face à Couret de Chateaubernar.

# Otan: Trump met le sommet à cran

■ Au 1<sup>er</sup> jour du sommet de l'Otan, Trump a dénoncé une Allemagne, «contrôlée» par la Russie

■ Et a exigé de ses alliés de doubler leurs dépenses militaires.

Il est arrivé très remonté à Bruxelles. Et avant même le début du sommet, le président américain a ouvert les hostilités en s'en prenant avec une virulence inédite à Berlin. «L'Allemagne est complètement contrôlée par la Russie (...) elle est prisonnière de la Russie», avait-il lancé dans une tirade d'une rare dureté dans ce genre de rendez-vous entre alliés.

Donald Trump et Angela Merkel ont ensuite eu l'occasion de s'expliquer au cours d'un tête-à-tête après la première séance de travail. Le président a alors changé de ton, assurant avoir de «très bonnes relations» avec la chancelière allemande. Il a précisé avoir discuté du projet de doublement du gazoduc Nord Stream entre la Russie et l'Allemagne (lire ci-dessous), auquel il est fortement opposé, mais il s'est refusé à entrer dans les détails de l'entretien. L'attaque lui permet en tout cas d'enfoncer un



«L'Allemagne est complètement contrôlée par la Russie (...) elle est prisonnière de la Russie», a lancé Donald Trump avant sa rencontre avec Angela Merkel.

Photo AFP

coinc dans l'unité des Européens, car ce dossier les divise. De son côté, Angela Merkel s'est dite «contente d'avoir eu l'occasion d'un échange de vues» avec le président américain. «Nous sommes des partenaires, nous sommes de bons partenaires et nous souhaitons continuer à coopérer à l'avenir», a-t-elle simplement commenté.

De son côté, Emmanuel Macron a exhorté les membres de l'Otan à «ne pas fragiliser» l'Alliance atlantique, avant de s'entretenir à son tour avec Donald Trump.

## Dépenses militaires: Trump consterne les alliés

Le président américain a ensuite consterné les alliés des États-Unis au sein de l'Otan: insistant pour que les alliés respectent l'engagement pris en 2014 de consacrer 2% de leur produit intérieur brut à la défense en

« Cette approche comptable est un peu absurde. »

2024, il leur a ensuite demandé de porter ces dépenses à 4% de leur PIB.

«Donald Trump a commencé par dire qu'il avait beaucoup d'estime pour les Européens et, deux secondes plus tard, il a lancé son discours sur le partage du fardeau pour les dépenses de défense», a expliqué le chef de la diplomatie luxembourgeoise Jean Asselborn, évoquant les 4%. «Cette approche comptable est un peu absurde», a-t-il ajouté.

«L'Otan n'est pas un marché où l'on peut acheter la sécurité», a ren-

chéri le président de la Bulgarie Roumen Radev au cours d'une rencontre avec la presse bulgare. L'atmosphère n'était pas des plus plaisantes et une certaine confusion était perceptible autour de la table après le discours de Donald Trump, a confié l'entourage de Roumen Radev.

Le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg a éludé le sujet au cours de sa conférence de presse à la fin de la journée. «Commençons déjà avec les 2% pour lesquels il y a encore beaucoup d'efforts à faire», a-t-il lancé.

Une quinzaine d'États membres, dont l'Allemagne, le Canada, l'Italie, la Belgique et l'Espagne, sont sous les 1,4% du PIB en 2018 et seront incapables de respecter leur parole, ce qui ulcère le président américain, qui a ensuite exigé, dans un tweet, que les Alliés portent leurs dépenses militaires à 2% «IMMEDIATEMENT».

## La Macédoine 30<sup>e</sup> pays allié?

L'Otan a invité hier la Macédoine à ouvrir des négociations pour intégrer l'Alliance atlantique après l'accord avec la Grèce sur le nom du pays. Le 17 juin, la Macédoine et la Grèce ont signé un accord historique pour rebaptiser l'actuelle ex-République yougoslave de Macédoine (ARYM) en «Macédoine du Nord», lui dégageant la voie vers l'UE et l'Otan. Mais un référendum est prévu en Macédoine sur cet accord, probablement fin septembre. Le résultat reste incertain car l'opposition de droite nationaliste

en Macédoine, hostile à tout compromis avec Athènes, devrait appeler à voter «non» au référendum. En cas d'un résultat positif au référendum, une révision constitutionnelle devra encore être validée par le Parlement, mais à la majorité des deux tiers. L'adhésion à l'Otan doit être approuvée à l'unanimité par les 29 États membres. L'Union européenne, de son côté, a décidé fin juin que les négociations d'adhésion ne commenceraient pas avant juin 2019.

## Ce gazoduc qui agace Trump

Donald Trump a de nouveau fustigé hier le projet de gazoduc Nord Stream 2 défendu par l'Allemagne.

■ Éviter le transit par l'Ukraine. Le gazoduc Nord Stream 2, dont la mise en service est prévue début 2020, a une capacité de 55 milliards de m<sup>3</sup> par an, ce qui doit permettre de doubler les capacités du premier Nord Stream, qui transporte du gaz de la côte baltique de la Russie jusqu'à l'Allemagne. La route baltique permet d'éviter de passer par l'Ukraine, avec qui la Russie entretient des relations conflictuelles.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, Nord Stream est devenue la principale voie d'approvisionnement du gaz russe vers l'UE (36% du total,

contre 34% par l'Ukraine), selon la Commission européenne.

■ Répondre à la demande européenne. Pour justifier le doublement de leurs gazoducs, les dirigeants de Nord Stream 2 avancent que dans les 20 prochaines années, l'UE aura besoin d'augmenter ses importations de 120 milliards de m<sup>3</sup> pour répondre à une demande en hausse. Alors qu'il est difficile d'augmenter les importations de Norvège et d'Afrique du nord, la hausse viendra «du gaz russe (monopole de Gazprom) et du gaz naturel liquéfié» (GNL), souligne Thierry Bros, de l'Oxford Institute.

■ Des Européens divisés. À la tête de l'UE, la Commission reste très prudente sur le projet. Sans pouvoir

s'y opposer, elle veut s'assurer qu'il est bien en ligne avec les règles du marché européen de l'énergie, en matière de concurrence notamment.

■ Intérêt américain. Les États-Unis, grand producteur de gaz naturel, se sont récemment lancés dans une offensive commerciale à la recherche de nouveaux débouchés, soutenue par Donald Trump. Dans la législation américaine sur les sanctions contre la Russie, les États-Unis font le lien avec l'opportunité de compenser les pertes d'approvisionnement par leurs propres exportations énergétiques. Mais jusqu'à présent, les exportations américaines se sont surtout dirigées vers les marchés sud-américains et asiatiques où les prix sont plus élevés.

## Guerre commerciale Nouvelle salve américaine contre Pékin

Les États-Unis ont annoncé leur intention de taxer, à partir de septembre, 200 milliards de dollars d'importations chinoises à hauteur de 10% qui s'ajoutent aux 50 milliards de biens taxés à 25%. La période où l'on pouvait espérer que les menaces du président américain n'étaient que «bluff et paroles en l'air» est terminée, résume Edward Alden, expert en commerce international au Council on

Foreign Relations, notant que Donald Trump fait très exactement ce qu'il menace de faire depuis la campagne présidentielle en 2016. Pékin a immédiatement qualifié les nouvelles menaces américaines de «totalement inacceptables» et le comportement des États-Unis d'«irrationnel». Et a averti que la Chine serait forcée de prendre des représailles en cas de nouveaux droits de douane américains.

## Vers la double filiation maternelle?

**S**ans se prononcer pour ou contre la réforme, le Conseil d'État propose un cadre en cas d'ouverture de la PMA (procréation médicalement assistée) aux couples de femmes et aux femmes seules. Ces propositions figurent dans une étude sur les aspects juridiques de la prochaine révision de la loi de bioéthique, rendue publique hier.

Du strict point de vue du droit, «rien n'impose au législateur d'ouvrir aux couples de femmes et aux femmes seules» l'accès à la PMA, mais rien n'impose non plus le «statu quo», selon le rapport. À l'appui de son raisonnement, le Conseil d'État souligne qu'«il n'existe pas de droit à l'enfant» dont pourraient se prévaloir les pro-PMA. À l'inverse, rien ne prouve que «l'intérêt supérieur de l'enfant» serait forcément de naître dans une famille hétérosexuelle, comme l'assurent les anti-PMA. Décider ou non d'une réforme procède donc d'un choix politique.

Si le Parlement décide de permettre aux couples de femmes d'avoir recours à la PMA, la question de la filiation se posera. Au moment de la déclaration de naissance, il faudra transmettre à l'officier d'état civil une «déclaration commune anticipée» rédigée devant no-

une PMA à l'étranger, la conjointe de la mère biologique peut adopter l'enfant après sa naissance.

Par ailleurs, si le législateur décide d'ouvrir la PMA à toutes les femmes, le Conseil d'État estime qu'elle doit leur être remboursée par la Sécu au même titre que



Photo archives AFP

taire avant la PMA, afin «d'établir simultanément la filiation à l'égard des deux membres du couple».

Cette solution conduirait, «pour la première fois en droit français, à dissocier radicalement les fondements biologique et juridique de la filiation d'origine, en prévoyant une double filiation maternelle».

Aujourd'hui, quand un couple de femmes a recours à

pour les couples hétérosexuels infertiles. Il se base pour cela sur le «principe de solidarité» et souligne que «l'enjeu financier est relativement modeste».

C'est également au nom de principes essentiels, au premier rang desquels la non-marchandisation du corps, que l'instance se prononce contre la GPA (gestation pour autrui, c'est-à-dire le recours à une mère porteuse).

# Cet après-midi



## Agréable.

Le temps reste globalement bien ensoleillé sur l'ensemble de la région, même si quelques nuages élevés viendront de temps en temps ternir le soleil.

### Vendredi



### Samedi



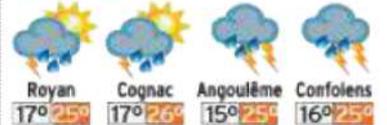
### Dimanche



### Lundi



### Mardi



### Mercredi



# « Alimentaire : nous montrons l'exemple »

**NOUVELLE-AQUITAINE** Le président de l'Aria évoque les Assises régionales de l'alimentaire qui débutent aujourd'hui, à Bordeaux

« **Sud Ouest** » Les Assises de l'alimentaire Nouvelle-Aquitaine... C'est le bis repetita régional des États généraux de l'alimentation de la fin 2017 ?

**Laurent Dulau** Non, cet événement s'inscrit dans la continuité des États généraux de l'alimentation (EGA), qui se sont achevés au mois de décembre dernier. Ces EGA ont eu l'immense avantage de faciliter le dialogue entre les acteurs de l'agriculture, de la production, les acteurs de la transformation et les acteurs de la distribution.

Les Assises régionales des acteurs de l'alimentaire de Nouvelle-Aquitaine sont pilotées par l'Aria, Agence régionale des industries alimentaires, que je préside, mais en collaboration avec la Fédération du commerce et de la distribution, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Coop de France, Interbio Nouvelle-Aquitaine, les syndicats agricoles JA et FNSEA, le tout soutenu par le Conseil régional de Nouvelle Aquitaine, la direction de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt. Ces assises, c'est l'union sacrée pour transformer sur notre territoire l'essai initié par les EGA.

**Certains observateurs disent que la montagne EGA a accouché d'une souris... Comment pouvez-vous faire mieux ?**

Les EGA ont permis de faire avancer les choses sur la problématique principale : comment répartir la valeur créée sur la chaîne de production et ce, de l'amont à l'aval de la filière alimentaire ? Certains en effet parlent



**Laurent Dulau, président de l'Association régionale des industries alimentaires (Aria).** ARCHIVES «SUD OUEST»

d'une souris, mais notre volonté, c'est qu'en Nouvelle-Aquitaine, la souris soit la plus grosse possible. Notre région a le devoir d'y parvenir.

« Tous les acteurs de la filière régionale de l'alimentaire ont le même enjeu : faire mieux ou disparaître »

mentaire. Nous devons être une région qui montre l'exemple dans cette quête de création de valeur qui profite à tous dans notre filière.

**Et le consommateur dans tout cela ?** Il est clairement au centre du débat. Désormais, il est informé, il a soif de

transparence et cherche à concilier alimentation et bien-être. La distribution le sait puisqu'elle réalise 75 % de son chiffre d'affaires en alimentaire sur des produits de qualité. L'agriculture n'a pas attendu pour produire sous le signe de la qualité. Les planètes sont parfaitement alignées pour que le dialogue de l'ensemble de la filière soit constructif. Nous sommes tous-agriculteurs, transformateurs, distributeurs-soumis au même enjeu : faire mieux ou disparaître. Les assises de ce jeudi, au Conseil régional d'Aquitaine, mais aussi les quatre journées d'ateliers qui vont être organisés dans toute la région, dans les mois qui viennent sur des thèmes comme l'alimentation plus saine, la relation contractuelle, la relation commerciale, vont nous faire avancer.

**Recueilli par Pascal Rabiller**

# Les nouveaux rois de la route clandestine

Dans le sillage et l'ombre des poids lourds, une armée de fourgons venus de l'Est contourne jour et nuit la législation sur les transports. La Nouvelle-Aquitaine est leur itinéraire préféré



Pour la plupart immatriculés en Pologne, les VUL se croisent chaque jour par centaines sur les routes aquitaines. Comme ici le long de la RN10, entre Charente et Gironde, sous l'œil des gendarmes et des contrôleurs des transports de la Dreal. PHOTO STÉPHANE LARTIGUE / S.O.



SYLVAIN COTTIN  
s.cottin@sudouest.fr

Comme un lapin dans les phares, Florin entrouvert des yeux quelque peu hagards à l'heure matinale de descendre de son engin sur l'aire de Cagnac (Gironde). Délit de sale gueule, avant que celui-ci confesse aux gendarmes n'avoir pas pris de douche ni de repos depuis des lustres. « J'ai beau dire à mon patron que j'ai besoin d'au moins quatre heures de sommeil par nuit, celui-ci me menace d'embaucher quelqu'un d'autre à ma place. »

Partir vingt heures plus tôt du port anglais de Douvres, ce Roumain de 36 ans aura ainsi été stoppé net dans son élan

en bordure de la route nationale 10. Loin pourtant d'être au volant d'un poids lourd débordant de marchandises, c'est à bord d'un modeste fourgon Fiat Ducato que le gaillard en claquettes était en train de rallier Tarnos, dans le sud des Landes. « Et pas pour livrer n'importe quoi en plus... Une usine de moteurs d'hélicoptère », n'en revient pas un contrôleur de la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (Dreal).

## L'effet pervers du e-commerce

Parmi des milliers d'autres, tous ou presque immatriculés en Pologne, voici donc l'un de ces nouveaux forçats de la route continentale. Dans l'ombre et le sillage des traditionnels semi-remorques, une noria croissante de fourgonnettes blanches aux faux airs de véhicules particuliers : les VUL. Objectif de la manœuvre de ces « véhicules utilitaires légers » de moins de 3,5 tonnes, contourner la législation imposant aux autres camions de respecter notamment des temps de conduite (1). « Sans tachygraphe embarqué ni permis spécifique, ils font à peu près ce qu'ils veulent », reconnaît un brin dépité Mathias Rachet, le chef de

la division transport routier à la Dreal bordelaise. Au carrefour des grands axes européens, la Nouvelle-Aquitaine serait d'ailleurs la région la plus fréquentée par cette armée slave de sous-traitants. Effet d'aubaine autant que pervers du e-commerce, depuis les années 2010, nombre de Polonais ont ainsi créé leur petite société pour assumer des livraisons chaque jour plus cadencées. « Ne vous y trompez pas, lorsque vous voyez l'enseigne TNT ou Chronopost sonner à votre porte avec un colis, la plupart du temps ils n'ont effectué que les derniers kilomètres », explique un professionnel du secteur.

## BEAUCOUP SONT EN SURCHARGE

En 2017, près de 11 000 véhicules utilitaires légers (VUL) ont été contrôlés par les agents des Dreal au bord des routes françaises. Plus de la moitié était immatriculée à l'étranger, principalement en Pologne. Bien que largement insuffisants, quand ils ne sont pas improductifs, ces contrôles ont été multipliés par cinq depuis 2015 en Nouvelle-Aquitaine, première région en terme de VUL étrangers. Sur ces 1 860 inspections, 304 infractions,

## Des chauffeurs à très bas coût

Revers de la médaille Amazon certes, mais aussi tendance structurelle des entreprises à vouloir gérer leur stock au jour le jour. « C'est dingue, mais, dans l'automobile particulièrement, il est aujourd'hui plus rentable de commander des pièces détachées sous 24 heures, et en petites quantités, plutôt que de les conserver sur place. » Ne convoyant donc pas de gros volumes, fallait-il encore que ces routiers de seconde zone ne soient pas cher payés. En l'occurrence, à peine 700 euros mensuels pour un Roumain, moins encore

pour son voisin bulgare, quand leur collègue français peut en coûter jusqu'à 4 000. Dans sa mini-cabine servant aussi de couchette, comme de sanitaires de fortune, Florin n'est pourtant pas mécontent de son sort financier. Installé avec sa petite famille dans une ville moyenne à 100 km de Bucarest, le trentenaire dit profiter là-bas d'un pouvoir d'achat honorable. « Ce qui ne l'est pas, en revanche, c'est que je dois rouler au moins 70 heures par semaine, quasiment sans m'arrêter d'est en ouest. »

## Le dimanche à la queue leu leu

D'où la colère grandissante des transporteurs tricolores hurlant à la concurrence déloyale et au dumping social. A fortiori lorsque cet itinéraire bis se fait peu à peu clandestin. Aux automobilistes qui repéreront désormais ces fourgonnettes profiter du dimanche sans poids lourds pour filer à la queue leu leu vers l'Espagne, disons aussi que leur curieux cabotage creuse désormais la faille davantage qu'il ne l'exploite. Ainsi ces 38 tonnes nuitamment déchargés hors des clous, sur des aires d'autoroutes frontalières, avant que leur cargaison soit aussitôt réembarquée à bord d'un cortège de VUL banalisés. Missionné pour freiner un peu l'ardeur des transporteurs d'Europe de l'Est, le député LREM Damien Pichereau sait aussi la tentation interne. « Puisqu'il ne faut pas d'autre compétence que le permis B pour les conduire, beaucoup de chauffeurs VIC ont pris place dans les VUL. Mais peut-on piloter quotidiennement en toute sécurité un véhicule de 3,5 tonnes dont le poids peut même être supérieur quand il est surchargé ? »

« Quand je dis à mon patron que j'ai besoin de quatre heures de sommeil, il menace de me remplacer. »

Passons sur l'aspect environnemental, il est vrai peu vertueux, pour évoquer alors la surreprésentation des VUL dans les accidents mortels. Sans être forcément hors-la-loi, beaucoup de ceux-là, pourtant, passeront à travers les mailles du filet gendarmes-que jeté la semaine passée en douze points de la région aquitaine. « Comme il est impossible de leur reprocher leur temps de conduite, ni même d'en avoir une idée précise, on essaie de leur mettre la pression sur les quelques choses basiques que l'on peut verbaliser », assurent Mathias Rachet et les contrôleurs de la Dreal.

La stratégie – parfois payante – des petits bâtons dans les roues. « L'état du véhicule, sa charge utile très souvent dépassée, etc. Ce n'est pas très cher, mais le fait de devoir décharger ou payer en direct les ralentit. Plus que l'argent, c'est le temps perdu qui compte pour eux. » Et déjà un deuxième VUL polonais d'être ici escorté au ras du bitume par les motards de la gendarmerie.

(1) Le temps maximum de conduite est de 4 h 30, puis une pause de 45 mn.

# Bercy se rapproche des territoires

**SOCIAL** Gérald Darmanin annonce une vaste déconcentration des services. Mais se refuse à chiffrer les réductions d'effectifs

PIERRE TILLINAC  
p.tillinac@sudouest.fr

Selon des informations publiées en début de semaine, Gérald Darmanin devait annoncer aujourd'hui un plan de suppression d'environ 20 000 postes au Ministère de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics. Ce nouveau plan de réduction des effectifs devait faire de Bercy, comme le redoutent les syndicats, l'un des principaux contributeurs au programme de 50 000 suppressions de postes prévu pour l'État jusqu'à la fin du quinquennat sur le total des 120 000 annoncées pour l'ensemble des trois fonctions publiques.

## Déconcentration de proximité

Contrairement à ce qui était attendu, le ministre a peu parlé des effectifs et s'est surtout concentré sur l'annonce d'une « réorganisation territoriale entière » des services de Bercy. « D'abord les missions, ensuite les moyens et les effectifs » a-t-il promis sans réussir à apaiser les craintes des organisations syndicales. Ce chantier, qui devra être « finalisé pour 2022 », consistera en un « mouvement de déconcentration de proximité d'une partie des ser-

vices de l'Île-de-France vers les régions, et des métropoles vers les territoires ruraux ou périurbains ». S'il s'est refusé à préciser le nombre de suppressions de postes que cette réforme devrait entraîner, il a toutefois reconnu qu'il « serait illusoire de croire que ces transformations ne s'accompagneront pas d'une baisse de l'emploi public ».

Pour le ministre de l'Action et des Comptes publics, les transformations annoncées devraient permettre de réaliser des économies d'échelle importantes sur l'immobilier. Elles déboucheront également sur la constitution d'une agence unique du recouvrement alors que trois entités sont aujourd'hui chargées de la collecte de l'impôt : l'Ursaf, les Douanes et surtout la Direction générale des finances publiques (DGFIP) qui a déjà perdu plus de 35 000 postes en 12 ans.

## Gains de productivité

Pour justifier les milliers de suppressions de postes prévus à la DGFIP, le gouvernement relève que des gains de productivité importants ont été réalisés avec le développement de la numérisation. Il fait également valoir que le prélèvement à la source et la suppression de la taxe d'habitation vont al-

## TAXES SUPPRIMÉES

Le gouvernement devrait supprimer 25 petites taxes d'ici à 2020 dont une vingtaine dès l'année prochaine. Il s'agit de taxes qui rapportent moins de 150 millions chacune comme la taxe sur les farines ou celle dite « ski de fond » qui sert à financer les sports nordiques. Selon Gérald Darmanin, la suppression de ces taxes devrait représenter un total de 400 millions d'euros.

léger les missions de la Direction. « Ces arguments sont fallacieux » regrette Patrick Mérian, responsable du syndicat Solidaires finances publiques pour la Gironde. « L'État cherche avant tout à supprimer des postes pour des questions très dogmatiques. Et les fermetures de services qui se succèdent depuis des années vont à l'encontre de la proximité des territoires annoncée. Cette année, les fermetures de deux trésoreries ont déjà été annoncées ainsi que celle du service de publicité foncière de Libourne. D'après nos informations, deux autres sites seraient menacés à Blaye et La Réole. Si le plan de 20 000 suppressions de postes se confirme, le département pourrait en perdre 500 ».

## La Conférence nationale des territoires se réunit aujourd'hui

**COLLECTIVITÉS** La Conférence nationale des territoires se tient aujourd'hui à Paris dans un climat tendu entre État et collectivités, alors qu'il s'agit de façonner ensemble la position française sur la future politique de cohésion de l'Union européenne. Boudé par l'association des Régions, des départements (ADF) et une partie des maires (AMF), le rendez-vous semestriel de la CNT paie l'atmosphère orageuse entre l'exécutif et certains représentants des territoires. En cause notamment, les contrats financiers encadrant la hausse des dépenses de fonctionnement des 322 plus grandes collectivités, mais aussi le jeu de domino fiscal autour de la suppression de la taxe d'habitation.

## Un an de la LGV : Alain Rousset allume la SNCF

**TRANSPORTS** Le président de Région a rappelé que la SNCF n'avait pas cru au succès de la ligne

Fierté, enthousiasme, dynamique... Ce n'est pourtant pas à l'équipe de France de football qu'étaient destinés ces compliments, hier matin, dans le salon Grands Voyageurs de la gare de Bordeaux. C'est la nouvelle ligne à grande vitesse Paris-Bordeaux, mise en service il y a un an et quelques jours, qui justifiait la bonne humeur des orateurs et des invités présents.

Énoncés par Gwendoline Cazenave, directrice du TGV Atlantique, les chiffres sont, en effet, éloquentes. Depuis le 2 juillet, ce sont 18 millions de voyageurs qui ont emprunté cette nouvelle ligne. Soit un trafic en hausse de 27%. Entre Bordeaux et l'Île-de-France (les gares de Roissy et Massy), c'est même un bond de 70% enre-

gistré par l'entreprise ferroviaire. La Côte basque a le plus profité du gain de temps occasionné par la LGV avec un nombre de voyageurs en hausse de 44%.

« Une ligne pas déficitaire »

Autre satisfaction relevée par Gwendoline Cazenave, le TGV est « multi-clientèle ». Les déplacements professionnels bien sûr - deux fois plus nombreux -, mais aussi des jeunes qui profitent de l'offre TGV Max ainsi que du Ouigo, le premier à desservir directement Paris-Montparnasse. « Un voyageur sur trois n'aurait pas pris le train s'il n'y avait pas le Ouigo », souligne la directrice du TGV Atlantique.



La Côte basque a le plus profité du gain de temps occasionné par la LGV avec un nombre de voyageurs en hausse de 44%. r. d.

L'incontestable succès du TGV a bénéficié également aux TEB, rappelle de son côté, Philippe Bru, directeur régional SNCF-Mobilité : un trafic en croissance de 13% avec mention aux lignes Bordeaux-Angoulême (+35%), Bordeaux-Saintes (+29%) et Bordeaux-Hendaye (+21%).

« La ville [de Bordeaux] n'a pas attendu le TGV pour devenir plus attractive et plus dynamique mais il a eu un effet accélérateur » s'est félicité Nicolas Florian, adjoint au maire Alain Juppé.

S'il a aussi levé les bras, Alain Rousset n'a pas manqué de tacler la SNCF.

« Le modèle économique du TGV est remis en cause, y compris à la SNCF, alors que le succès de la LGV Paris-Bordeaux démontre le contraire. » Le président de Région a également rappelé à la SNCF qu'elle ne croyait pas elle-même, avant le lancement, à la fréquentation record désormais officielle. « Cette ligne n'est pas déficitaire » a-t-il affirmé avant de remarquer à son tour qu'elle transporte toutes les clientèles. Après avoir longtemps comparé le TGV à un train du quotidien, Alain Rousset s'est même risqué à considérer que « le TGV Bordeaux-Paris était un métro à l'échelle de la France. »

Un métro qui doit, selon lui, ajouter quelques stations à son parcours vers Toulouse, Bilbao et Madrid. Puisqu'on soufflait les bougies, pourquoi ne pas aussi souffler sur les braises...

**Benoît Lasserre**

# Après la grêle, ils tentent de sauver la vigne

**VITICULTURE** La Chambre d'agriculture mène des essais. Le but : tailler la vigne pour limiter les dégâts après l'épisode de grêle du 26 mai dernier. Avec plus ou moins de réussite

JONATHAN GUÉRIN  
j.guerin@sudouest.fr

Pour un œil non averti, ces rangs de vigne sont semblables à ceux que l'on peut voir dans la campagne cognaçaise. Et pourtant, à Javrezac, une petite parcelle fait l'objet de toutes les attentions.

Le Maine du Treuil constitue une parcelle test pour la Chambre d'agriculture. Cette dernière y mène une expérimentation sur la taille de la vigne après la grêle. L'idée a germé après l'épisode du 26 mai 2018, qui a ravagé, à des degrés divers, quelque 12 000 hectares de vignoble du cognac, en Charente et en Charente-Maritime. « En fait, on ne sait pas vraiment quoi faire quand la grêle survient à cette période de l'année », avoue Jean-Paul Sebillaud, le responsable de l'exploitation.

## La science est impuissante

Entre Javrezac, Louzac et Chérac, 83 des 106 hectares ont été touchés, à des degrés divers (entre 25 et 80 %). « Ça faisait quarante ans qu'on n'avait pas eu de grêle comme ça, assure le viticulteur. On s'est retrouvé du jour au lendemain sans rien. » Plutôt que de ne rien faire, Jean-Paul Sebillaud a accepté la proposition de la Chambre d'agriculture, qui lui fournit un suivi technique depuis dix ans. « Le but de notre intervention est d'avoir des références locales sur la conduite à tenir en cas de grêle », résume Clément Bertrand, conseiller viticole. « Quand la grêle survient à une période plus tardive,



Jean-Paul Sebillaud a accepté que Clément Bertrand, conseiller viticole à la Chambre d'agriculture, mène des essais au domaine Le Maine du Treuil. PHOTO J.G.

on sait comment réagir. Là, à ce moment de l'année, on manque de références. »

Concrètement, la Chambre d'agriculture a délimité quatre rangs, de 25 mètres de long. Le premier constitue un témoin de la vigne sans traitement, comme point de comparaison. « On voit des impacts réguliers, note le conseiller viticole. Les bois sont touchés. Quand

ils seront pliés l'an prochain pour le relevage, ils pourraient casser. »

Les trois autres rangs sont taillés de différentes manières. Chaque option laisse apparaître des atouts et des inconvénients. Tel type de taille offre du beau bois pour l'an prochain, mais pénalise la récolte de septembre. Tel autre stimule la repousse et limite l'impact sur la récolte de cette année. « Tous ces critè-

res sont analysés, et seront surtout suivis sur les récoltes suivantes, précise Clément Bertrand. Il faudra deux ans de recul avant d'avoir des résultats. »

« Mais de toute façon, ça ne peut pas être pire qu'avant, relativise Jean-Paul Sebillaud. Et on sait qu'il n'y a pas de solution miracle. Si on arrive à sauver 20 % des raisins, on sera quand même content. »

## La double punition

Pour les viticulteurs, c'est un peu la double peine. Le 26 mai, la grêle a frappé les bois et les raisins naissants. Pour éviter le développement de maladies sur la végétation meurtrie, tout le monde attendait du beau temps. « Le meilleur médicament, c'est le soleil, explique Clément Bertrand. Il permet de sécher les plaies formées après les impacts de grêlons. » Mais de la chaleur, il n'y en a pas eu. Pendant près de dix jours, les nuages et l'humidité ont perduré en Charente, favorisant le développement des maladies. La situation est suivie de très près par la Chambre d'agriculture. Tout comme des tests au niveau de la taille, des essais concernant les phytosanitaires sont menés depuis le 26 mai. Mais là, impossible d'en savoir plus. La question des pesticides est sensible, et la filière ne souhaite visiblement pas communiquer à la presse sur le sujet.



**Voici les grêlons de l'orage du 26 mai. Ces billes de glace causent de graves dégâts sur les bois.** PHOTO ARCHIVES PHILIPPE MÉNARD

# Martell met le bar de plus en plus haut

**GÂTEBOURSE** L'Indigo by Martell, situé au sommet de la tour de Gâtebourse, a été officiellement présenté hier. Il ouvrira demain

DIDIER FAUCARD  
d.faucard@sudouest.fr

**D**e là-haut, on a une vue splendide et à 360° sur la ville. Là-haut, c'est à 24 mètres, sur le toit-terrasse de la tour de Gâtebourse où la maison de négoce a voulu installer son bar à cocktails baptisé Indigo by Martell.

« Le nom Indigo est un clin d'œil historique. Jean Martell faisait aussi commerce de ce pigment. Depuis, la marque Martell a toujours été marquée par cette couleur bleue », explique Laura Sileo-Pavat, responsable patrimoine et hospitalité au sein de Martell Mumm Perrier-Jouët. Le fait que le bar ait pris place au sommet de la tour fait aussi référence à une certaine tradition de la maison, « lorsque c'était encore un lieu de production, on faisait déjà monter les clients et les amis ici », poursuit Laura Sileo-Pavat.

Force est de constater que Martell possède désormais un outil de plus pour s'ouvrir vers la ville et surtout, un sacré atout supplémentaire pour faire venir à lui les visiteurs. Couplé au traditionnel circuit de visite et à l'offre culturelle de la Fondation, l'offre est séduisante. D'autant que ce bar sera aussi l'occasion de découvrir des produits de la maison de négoce que l'on ne trouve pas sur le marché français.

Mais pas que, puisque d'autres spiritueux (rhum, whisky, vodkas), apéritifs figurent en bonne place. Des cocktails sans alcool seront, également proposés. « Du plus simple au plus compliqué, l'essentiel est que tout le monde soit bien. »



**Martell peut se targuer d'avoir le bar le plus haut de la ville.**

PHOTO L.D.

## Quatre espaces

L'aménagement du bar de 420 m<sup>2</sup> a été confié à une agence de design et d'architecture d'intérieur Prémice and co, spécialisé dans le design écologique. « Et pour tout ce qui concerne la décoration et le mobilier, nous avons voulu mettre en avant les artisans locaux », indique Nathalie Viot, la directrice de la fondation. Ainsi, les ébénistes Thierry Drevelle et Christophe Bret ont été choisis pour concevoir le mobilier (fauteuils, tables basses, etc.) et la société W110 — qui avait déjà installée les balancelles dans le pavillon SelgasCano — a fabriqué des plateformes sur les quelles sont disposées des coussins fournis par le CAT (Centre d'aide par le travail) de Champagne-Mouton, « l'assise est réalisée avec des tongs pilées », précise Nathalie Viot. À noter également que tout le bois utilisé (chêne français) provient de la tonnellerie Leroi, partenaire historique de Martell.

L'Indigo by Martell est conçu en quatre espaces. Une partie promontoire côté ouest, en sortant de l'ascenseur. On y a, notamment, vue sur les chais historiques, la maison du fondateur de la société et sur de superbes couchers de soleil. Il y a aussi une partie mixologie, du côté du bar long de 11 mètres et derrière lequel se trouve Maxime Legall, responsable de cette partie, ayant déjà travaillé à Londres, Melbourne et Paris et sa complice Amanda, « ils ont construit une carte à partir de zéro », souligne Laura Sileo-Pavat. Une partie lounge, détente. Et, enfin, une partie plus afterwork et de groupe avec une table et des chaises. Dominer la ville, un verre à la main. L'Indigo by Martell a tout pour devenir « the place to be » (1).

(1) Le bar sera ouvert demain jusqu'au 30 octobre; du mercredi au samedi de 17 h 30 à 1 heure et le dimanche de 12 à 22 heures.

# Laurent Coiteau contre-attaque

**BASKET** Le président du CCBB convoque une assemblée générale pour le 31 juillet

Il est toujours président du Cognac Charente Basket-Ball (CCBB), même s'il souhaitait démissionner. Laurent Coiteau a annoncé hier la convocation d'une assemblée générale extraordinaire mardi 31 juillet. Un collectif Basket à Cognac, regroupant des anciens dirigeants, des bénévoles et parents de joueurs réclamait la tenue rapide d'une telle réunion.

Entre les lignes, ces derniers ont critiqué sa gestion, alors que le club est au bord du gouffre. Sur le plan financier, il a évité la liquidation au prix d'une procédure de redressement judiciaire. Mais les dirigeants se démènent toujours pour éviter la relégation en Ligue Régionale décidée par la commission de gestion de la fédération française de basket-ball.

## « Casse sociale »

Laurent Coiteau affûte sa défense. Il s'explique dans un long communiqué transmis à la presse. Dans un premier temps, il rappelle sa fidélité au CCBB. « Je suis au club de-

puis 1982, appartenance absolue puisque jamais je n'ai connu d'autres clubs. J'ai été joueur, éducateur, entraîneur, chargé du développement et enfin directeur exécutif. J'ai été salarié, et à la demande des dirigeants, j'ai été prestataire. Depuis septembre 2016, je suis président bénévole », égraine-t-il.

L'association était alors dans une « position irrespirable », considère Laurent Coiteau, qui fait état d'une dette s'élevant à 761 995 euros au 31 mai 2016. La situation « aurait pu déjà conduire le club à une procédure collective ». Selon le président, ces difficultés étaient « connues » de tous, partenaires publics, fédération, partenaire bancaire, membres du conseil d'administration.

Laurent Coiteau admet que la dissidence peut-être « légitime pour protéger l'intérêt premier d'une association les jeunes l'éducation et la formation ». Mais il la juge « irrationnelle dans son approche », et contre-attaque en ciblant d'anciens dirigeants qui por-



**Laurent Coiteau rappelle sa présence au club depuis 1982.**

PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

tent aujourd'hui le collectif. Il se dit prêt à « prendre les mesures nécessaires contre ces attaques », auprès de son avocat.

Le président veut éviter la « casse sociale » d'une liquidation, et plaide pour le plan de redressement qu'il porte aujourd'hui, fondé sur un maintien en Nationale 2. **Ph. M.**

# Des élus sans concessions

Mardi soir, le Conseil municipal a été avancé pour cause de mondial à 18 heures. Les élus de Châteaubernard ont été amenés à donner leur avis sur le rattachement de la commune nouvelle issue de la fusion de Rouillac et Sigogne (fusion prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2019) à la Communauté de commune du Rouillacais, souhaitée par les deux communes (Sigogne et Rouillac ne faisant pas partie du même établissement public de coopération intercommunale). Dans le courrier de la sous-préfète Chantal Guélot, il n'y a pas de tergiversation possible, « pour des motifs de continuité territo-



Le paiement de la cantine

riale, cette commune nouvelle ne peut effectivement qu'adhérer à la Communauté de communes du Rouillacais ».

### Un vote loin d'être unanime

Mais pour les conseillers castelbernardins ce n'est pas si simple. 16 d'entre eux se sont abstenus et 11 ont voté contre l'avis. Sur la table, le sujet sera posé à contrecœur par le maire Pierre Yves Briand, « on est amené à se prononcer sur une chose qui nous échappe complètement et qui, à la fin, sera de la décision du préfet ». Le premier édile demeure partagé entre la liberté de toute commune de choisir et une EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) qui s'est mise en ordre de marche, « est-ce le moment de détricoter, tout ce qui a été fait depuis un an ? ».

Le chef de file de l'opposition, Jean-Claude Faye, déplore que les habitants du Rouillacais et de Sigogne soient mis devant le fait accompli et plaide pour le référendum car « on éloigne les citoyens des responsabilités qui sont les leurs ». Une autre crainte des élus est désormais que les communes périphériques fassent leur marché aux EPCI.

### Des débats houleux

Concernant la mise à disposition d'un terrain d'accueil pour les gens du voyage sur le Cognaçais, le

**a posé question.** PHOTO ARCHIVE JEAN-LOUIS PRADELS/LA DÉPÊCHE DU MIDI

maire a fait quelques précisions : « le terrain pressenti n'est pas sur Châteaubernard. Il fait l'objet de tractations importantes ». Il a aussi donné quelques indices de localisation, « il est prêt d'un axe et de commerces important. Il ne se situe pas à l'autre bout de la Communauté d'agglomération. » Jean-Claude Fayemendie, de l'opposition, estime que ces aires d'accueil n'ont plus lieu d'être, les gens du voyage s'étant sédentarisés et préconise « des accès à des terrains de camping où ils payent ».

Enfin la commune éponge deux créances (cantine-garderie-centre de loisirs sans hébergement) de 1 763 euros et 711 euros par décision judiciaire (deux cas de surendettement). M. Fayemendie s'insurge, « Il y a des messages à faire passer, surtout quand je vois les cantines qui ne sont pas payées ». La solution, le traitement en amont des problèmes comme le suggère Jean-Claude Fayemendie ? Délicat car le CCAS (Centre communal d'actions sociales) est en face de personnes inconnues des services sociaux, convient l'adjoint aux affaires sociales, Éric Liaud. Le maire avoue son impuissance « Est-ce qu'on refuse la cantine aux petits sous prétexte que les parents ne payent pas ? ».

**Sandra Balian**

# Du changement dans la préparation des repas

La réunion du conseil municipal du 9 juillet portait principalement sur la dissolution du Sivu (Syndicat intercommunal à vocation unique) de restauration de la Vallée de l'Antenne. Créé entre les communes de Saint-Sulpice-de-Cognac, Cherves-Richemont et Javrezac, il avait pour but de préparer les repas des élèves de ces trois communes, des repas en liaison froide qui étaient ensuite réchauffés, avant d'être servis aux enfants.

Le départ d'un client extérieur et la fermeture de l'école de Javrezac avaient fragilisé la structure qui comptait six salariés. En 2017, le rapport de la Cour de comptes pointait du doigt le prix de revient des repas. Ce coût ne pouvait pas être répercuté sur le prix de vente aux élèves car trop important.

## Une organisation onéreuse

Malgré la décision de la commune de Javrezac de continuer à assumer une participation financière des équipements, soit environ 4 400 euros par an, il a été décidé la dissolution pure et simple de cette institution car aucune issue positive pour le reclassement n'a pu être trouvée avec le personnel en place. Après le départ en retraite d'un salarié et le départ volontaire d'un autre, il reste donc quatre per-



La maire Pascale Belle a proposé une alternative. PHOTO C.-C.G.

sonnes à répartir par rapport à l'importance de chacune des communes concernées.

La maire Pascale Belle propose à son Conseil l'engagement d'un agent pour 14 heures par semaine, les vendredis et les lundis, pour la gestion des salles communales voire pour porter les courriers à la sous-préfecture ou aux Contributions Directes, la mise à jour des tableaux d'affichage, etc. Cette proposition a été votée à l'unanimité. Pascale Belle a ensuite fait état d'une réflexion engagée pour la création d'une commune nouvelle entre la

commune de Sigogne et celle de Rouillac.

Bien entendu, si cette demande est validée par les élus de chacune des communes de la communauté d'Agglo mais également par celles de la Communauté de communes de Rouillac, Sigogne sortirait du giron de la Communauté d'agglomération du Grand-Cognac pour rejoindre celui de Rouillac et ce au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Soumise au vote, cette proposition est validée par huit voix pour, deux contre et deux abstentions.

**Colette-Christiane Guné**